

ATELIER « Léopoldine » : atelier éducatif parental

Tranche d'âge : Parents d'enfants ; âge compris entre 7 et 11 ans

Introduction : Cet atelier destiné aux parents a été pensé et construit à partir de l'enquête des besoins parents-enfants qui reflétaient finalement assez bien les données de la littérature. La littérature, en dehors des différentes échelles destinées à évaluer l'auto-efficacité des parents entre autres et diverses questions ciblées sur les règles hygiéno-diététiques, ne nous indique pas d'animation susceptible d'améliorer l'auto-efficacité parentale ou d'orienter vers un style de vie plus approprié. Une fiche pédagogique portant sur une étude d'un cas m'a paru une possibilité intéressante.

Objectif :

L'objectif est, à partir des réflexions des parents, de créer « la charte du parent aidant », afin de leur permettre de restaurer un sentiment d'auto-efficacité dans leur rôle de parent mais aussi d'impulser un nouveau style parental susceptible d'améliorer les relations avec leur jeune et de favoriser ainsi un soutien durable.

Déroulé

Un cas, construit donc à partir des besoins des parents et du ressenti des enfants est proposé aux participants.

Léopoldine est âgée de 8 ans et demi. Elle est en CE2. Elle a peu de copines.

A l'école, on se moque d'elle et on lui donne des surnoms comme « grosse vache ». Elle sait qu'elle a des kilos en trop et ça la blesse beaucoup qu'on l'appelle comme ça.

A la maison, elle a une petite sœur qui, elle n'a pas de problème de poids et peut manger ce qu'elle veut.

Sa maman achète pour sa sœur des bonbons et des gâteaux et elle aussi adore ça mais on lui dit qu'elle n'en a pas besoin et que sa sœur, c'est différent, il lui en faut pour ses goûters de l'école. Alors, ça lui arrive quand papa et maman ne sont pas là, de « piquer » quelques bonbons de sa sœur et de prendre parfois des gâteaux. Bien sûr, si ses parents s'en aperçoivent ils lui disent qu'elle exagère, qu'elle ne fait aucun effort et que c'est à elle à se prendre en charge et qu'en faisant comme ça, elle n'y arrivera jamais.

Léopoldine sait qu'ils ont raison mais elle ne peut pas s'en empêcher.

Elle aime le sport mais elle s'essouffle vite. En plus, elle habite loin des clubs et c'est dur pour ses parents de l'accompagner. Alors, elle en profite pour regarder la TV. Elle a des séries préférées qu'elle regarde tous les soirs dans sa chambre. Finalement, elle ne sait pas vraiment comment elle va arriver à perdre du poids.

Comment aideriez-vous Léopoldine ?

L'animateur fait installer les parents dans la salle d'éducation, autour d'une table et face au paper-board. Il leur propose de lire le cas ci-dessus. Il s'assure que tous les parents ont fini de le lire avant de leur proposer la technique de résolution de problème. L'animateur :

1 : leur fait décrire la situation problématique

2 : leur fait formuler l'objectif à atteindre

3 : leur fait émettre des hypothèses de compréhension (il les interroge sur des solutions expérimentées, leur demande de rechercher les ressources et potentiels de la situation)

4 : négocie avec eux ce qui est possible et réalisable

5 : leur fait anticiper les effets des mesures appliquées, et en évaluer l'influence sur la situation problématique

Le groupe entier (de 4 à 8 parents) exprime ses réflexions et propositions. L'animateur note sur un paper-board chacune des idées. Il reformule éventuellement l'idée (si elle n'est pas claire) et s'assure, avant de la noter, auprès du parent, que la reformulation est juste. Il sollicite, après l'émission de chaque idée, l'avis de tous les parents afin d'engager la discussion et de permettre aux parents un peu en retrait de s'exprimer et de participer au débat. Il classe les idées par thème afin que ça soit plus clair pour les parents et pour la relecture. Il effectue ensuite la synthèse finale à partir des notes du paper-board et élabore ainsi avec eux « la charte du parent aidant ». Il la remettra à chacun, avant leur départ, imprimée afin qu'il puisse la conserver et s'y référer si nécessaire.

Intérêt :

Cette étude de cas amènera à une prise de décision grâce à un raisonnement rendu explicite auprès du groupe.

L'objectif de ce cas témoin est de susciter chez le parent « l'intention », c'est à dire d'enclencher une dynamique, une pertinence dans sa réflexion en lui permettant d'élargir son champ de vision, d'ouvrir des « possibles » dans le domaine de l'éducation parentale.

Le fait de parler d'un enfant fictif (Léopoldine) permettra aux patients de se décentrer, de renforcer la participation et de faciliter les échanges. Cette mise en situation leur permettra de se projeter dans leur propre vie et de réaliser ce que vit leur adolescent au quotidien, et ainsi de modifier à l'avenir leur comportement au quotidien. En effet, le cas de Léopoldine permet d'aborder plusieurs points en lien avec le comportement et l'éducation des parents : la souffrance qu'elle exprime par rapport aux moqueries à l'école, au fait qu'elle est en difficulté pour faire du sport et surtout l'incompréhension des parents face à son mal-être ; le grignotage peut-être en lien avec l'ennui, la solitude, les bonbons, les gâteaux qui sont pour elle une consolation de l'injustice, le goûter qui n'est pas identique pour tout le monde et notamment les tentations auxquelles elle n'a pas droit ; la TV qui sont pour elle une source d'occupation ; enfin le manque d'implication et de positionnement des parents avec une faible communication familiale autour de l'importance de soutenir Léopoldine face à son poids, ses efforts qui ne sont pas forcément reconnus, le manque de valorisation, le problème de confiance des parents en leur absence et la culpabilité qu'elle peut ressentir chaque fois qu'elle fait un écart..

Résultats attendus

Les résultats attendus s'expriment en termes de compétences acquises:

1. Les parents devraient être capables de renforcer leur auto-efficacité dans leur rôle de parent.
2. Ils devraient être capables de travailler le lien de confiance avec leur enfant
3. Ils devraient être capables de proposer un cadre éducatif rassurant et structurant pour l'enfant.

Evaluation

L'évaluation aura comme focale les parents.

A la fin de l'étude de cas, nous aurons une production qui sera « la charte du parent aidant ». Cela sera une première évaluation. En effet, la charte sera différente à chaque atelier. Nous distribuerons ensuite un questionnaire aux parents à la fin de l'atelier. Il nous permettra de mesurer le ressenti des parents pendant l'atelier, l'intérêt qu'ils y ont porté, ce qu'ils y ont appris et ce qu'ils se sentent prêts à mettre en place au sortir de l'atelier évalué à l'aide d'un degré de certitude.

Atelier Parents

Nom de votre enfant :

Prénom de votre enfant :

Age de votre enfant :

1. Comment vous êtes-vous senti(e) durant cet atelier ?

2. Quel(s) intérêt(s) avez-vous trouvé à cet atelier ?

3. Avez-vous appris quelque(s) chose(s) ?

Oui Non

- Si oui, laquelle ou lesquelles ?

4. Pensez-vous mettre en application ce que vous avez appris ?

Oui Non

Notez ce que vous pensez mettre en application et à côté, pouvez-vous mettre sur une échelle de 0 à 5, le chiffre correspondant à votre degré de certitude de la mise en application (0 correspondant à « je suis sûre de ne pas le faire en arrivant chez moi » et 5 « je le mettrai désormais en place à chaque fois que l'occasion s'en présentera »).

Merci de votre participation